

Procès-verbal de la 31ème Assemblée générale du 21 mars 2025 à 19h.00
Caveau le Château à Corsier s/Vevey

Présidence : M. Sébastien Auger
Présents : 18 membres dont 5 membres du Comité (liste ci-jointe)
Excusés : Mme Bezzola Christine et MM Golaz Patrick, Howald Kurt, Jaton Roger, Maïkoff Pierre-Alain, Morel Jean-François, Progin René, Riccardi Philippe, Schopfer André, Steiner Jean-Claude, Zahnd Maurice

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et propos de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2024
3. Rapports
 - 3.1 Comité
 - 3.2 Site internet – www.snpi.ch
 - 3.3 Régates
 - 3.4 Sortie annuelle du club
 - 3.5 Clubhouse
 - 3.6 Mutations
 - 3.7 Comptes 2024
 - 3.8 Vérificateurs des comptes
4. Approbation du rapport du Comité et des comptes 2024
Décharge du Comité
5. Approbation des activités, budget et cotisations 2025
 - 5.1 Activités 2025
 - 5.2 Budget et cotisations 2025
6. Elections
 - 6.1 Réélection (tous les 3 ans)
M. Marc Pulfer – élu en 2021
M. Jean-Philippe Jobé - élu en 2022

7. Divers

1. Ouverture de la séance

Le Président ouvre la séance à 19h.20 en souhaitant la bienvenue aux membres présents.
Rétrospective en photos des activités 2024. Vidéo appréciée et applaudissements de l'Assemblée.
Lecture de l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté ci-dessus.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG de 2024

La lecture du PV n'étant pas demandée par l'Assemblée, le Président le soumet au vote. Le PV 2024 est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports du Comité

3.1 – Comité – rapport du Président

3 régates et 4 soirées ont été organisées et ont rencontré un vif succès. 1 régata a dû malheureusement être annulé en raison de mauvaises conditions météorologiques.

Le Comité s'est réuni à 6 reprises et a traité les sujets suivants :

- Logiciel ClubDesk a été installé pour la gestion du club, il reste la comptabilité à intégrer.

- nouveaux fanions du club en vente pour CHF 30.-. Ils sont un peu plus grands que les précédents et augmenteront ainsi notre visibilité. Important notamment pour les régates.
- bibliothèque de photos sur le site Web
- nouveau parcours de régate
- participation à la brocante du camping. Pas eu de succès à part pour un membre.

3.2 – Site internet – www.snpi.ch

Marc Pulfer, webmaster, le site WEB est bien utilisé, environ 1500 accès au site.

Le clubhouse peut être réservé en ligne.

Téléchargement de photos possible sur le site.

Questions et/ou suggestions toujours bienvenues.

3.3 – Régates

Jean-Philippe Jobé, responsable des régates, 14 bateaux ont participé à une ou plusieurs régates.

Le président remercie M. Jobé pour tout son travail. Une régate a dû être annulée à cause du mauvais temps. Le parcours côtier jusqu'à la Tour-de-Peilz a été apprécié et sera reconduit en 2025.

Les autorisations ont déjà été demandées.

Départ des régates à partir du bateau-start et arrivée signalée sur la digue (mettre éventuellement un drapeau fixe à la place de la bouée dégonflée).

Remerciements à tous les volontaires sans qui l'organisation des régates ne serait pas possible.

Pour cette saison, nous allons organiser un challenge type traversée La Pichette-Le Bouveret, parcours qui pourra être effectué un jour à choix pour chaque participant. Les données (départ, virement au Bouveret et arrivée) seront à communiquer au comité qui maintiendra un classement en temps réel et en temps compensé. Départ à annoncer 24h à l'avance. Trajet de jour uniquement. Gilet obligatoire si feux. Départ et arrivée à 200 m. maximum de l'entrée du port de la Pichette. Virement à la bouée de dégrèvement du Bouveret. Feuille de route à remettre 48h max après l'arrivée. Classement sur le site et au port.

3.4 – Sortie annuelle du club

Sortie à Evian, 4 voiliers et un bateau moteur. 10 personnes étaient présentes. Apéro offert par la SNPI. Repas au restaurant Le Muratore avec menu à choix. Adresse à retenir. Beau temps samedi pour l'aller et gris et pluvieux pour le retour dimanche. Bonne ambiance à la satisfaction de tous.

3.5 – Clubhouse

Christian Fischer nous informe que l'utilisation croissante de Twint a compliqué la clôture des comptes mais après une vérification minutieuse, le clubhouse a généré en 2024 un bénéfice supérieur à celui de 2023.

Christian Fischer dispose dorénavant d'une carte de débit pour les achats de boissons. Le QR code (SNPI clubhouse) est réservé uniquement pour les boissons en vente. Un autre QR code (SNPI administration) à disposition également au clubhouse est, quant à lui, réservé pour les achats de fanions, pour les cautions des clés ainsi que pour les inscriptions au club.

Pour les vins, Christian a sélectionné 8 encaveurs de la région de Chardonne.

Réservation du clubhouse à faire en ligne sur le site www.snpi.ch. En 2024, le clubhouse a été réservé 12 fois.

Nouveau mobilier sur la terrasse, merci de ne pas déplacer les tables (pieds fragiles).

Une nouvelle tente sera installée ce printemps.

Tuyau d'alimentation d'eau en hiver pas de changement, les travaux de modification n'ont pas été acceptés par la SCOPE.

Rappels : droit de bouchon pour les boissons ne provenant pas du clubhouse. Les frigos sont réservés pour les boissons mises en vente. Merci de ne pas y entreposer de la nourriture ou des restes (art 11).

3.6 - Mutations

Fabienne Pittet, secrétaire, informe que notre société compte, au 31 décembre 2024, 122 membres actifs.

6 membres ont démissionné, 2 membres ont été exclus suite au non-paiement de leur cotisation et 5 nouveaux membres ont été admis dans le courant de cette année :

Mmes Dini Valérie, Magnenat Danièle et MM Favre Michael, Furlan Silvan, Gay Gérald.
Cordiale bienvenue à tous ces nouveaux membres.

3.7 – Comptes 2024

Franziska Wagner informe que la transition avec Daniel Humbel, ancien caissier, s'est bien déroulée. En 2024, le chiffre d'affaires du clubhouse a été en hausse par rapport au budget. En ce qui concerne les manifestations, les dépenses ont été plus importantes en raison de l'apéro dinatoire offert à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la SNPI. Les investissements ont aussi augmenté (achat de nouvelles tables et chaises pour l'extérieur ainsi que les nouveaux fanions).

Au 31 décembre 2024, l'avoir en banque et en caisse s'élève à CHF 90'413,58.

3.8 – Vérificateurs des comptes – MM Deval et Huegli

M. Alain Huegli nous en donne lecture. Selon le rapport de révision, les deux réviseurs ont vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Ils confirment :

- que les comptes annuels ont été établis conformément aux justificatifs qui leur ont été présentés.
- que le compte d'exploitation du 1.1. au 31.12.2024 présente un bénéfice de CHF 917,81 et que le bilan au 31.12.2024 présente un capital de CHF 106'878,49
- que les comptes annuels arrêtés au 31.12.2024 donnent une image fidèle de la situation financière de la SNPI.

Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes annuels 2024.

Le président remercie le caissier et les vérificateurs de comptes pour leur travail.

4. Approbation du rapport du Comité et des comptes 2024

Les rapports des différents responsables du Comité ainsi que les comptes 2024 sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Ce vote donne donc décharge au Comité.

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

5. Approbation des activités, budget et cotisations 2025

5.1 Activités 2025

Le Président donne lecture du calendrier des manifestations 2025 (le programme a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation à l'AG)

Samedi 10 mai	Régate de printemps
Samedi 21 juin	Régate d'été
	Soirée clubhouse
Samedi 16 août	Régate Plein Soleil et soirée grillades au port
Samedi 30 et dimanche 31 août	Sortie SNPI moteurs et voiliers à Evian
Samedi 6 septembre	Soirée raclette au clubhouse
Samedi 27 septembre	Régate d'automne
Samedi 8 novembre	Soirée de clôture 2025
Vendredi 20 mars 2026	Assemblée générale

Le calendrier des manifestations est accepté à l'unanimité. Toute nouvelle idée est bienvenue.

5.2 Budget et cotisations 2025

Le budget 2025 a été distribué aux membres présents au début de la présente assemblée.

Cotisation CHF 50.- et droit d'entrée CHF 100.- maintenus pour 2025.

Ces différents points sont acceptés à l'unanimité.

6. Elections - réélections - démissions

6.1 Réélections tous les 3 ans

MM Marc Pulfer et Jean-Philippe Jobé réélus par acclamation.

Nous recherchons des volontaires pour renforcer le Comité. Si intérêt, merci de s'adresser à M. Sébastien Auger.

6.2 Vérificateurs de comptes

Philippe Deval et Alain Hugli acceptent de continuer.

7. Divers

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h15.

Le Président de la SNPI
Sébastien Auger

La secrétaire
Fabienne Pittet

Annexe : liste de présences et budget

Pour rappel

Composition du comité au 21 mars 2025 (la durée du mandat est de 3 ans selon les statuts art. 14)

Président	M. Sébastien Auger	réélu en 2024
Secrétaire	Mme Fabienne Pittet	réélue en 2023
Caissier	Mme Franziska Wagner	élue en 2024
Responsable régates	M. Jean-Philippe Jobé	réélu en 2025
Responsable clubhouse	M. Christian Fischer	élu en 2023
Webmaster	M. Marc Pulfer	réélu en 2025
Membre	M. Patrick Golaz	réélu en 2023